

MEDECINS GENERALISTES
Sortir de la confusion

Regrettant la confusion dans laquelle s'est engagé le débat sur les revendications des médecins généralistes libéraux, l'UPA rappelle qu'à ce stade, la responsabilité de la négociation avec les syndicats de médecins ne relève pas du gouvernement mais bien de la Caisse nationale d'assurance maladie.

Cette situation confirme s'il en était besoin, la nécessité de clarifier les rôles des différents acteurs de la santé en France, comme l'UPA le demande depuis longtemps.

Les représentants de l'UPA qui siègent seuls dans les rangs patronaux au sein de la CNAMTS, participeront à la négociation, par l'intermédiaire notamment de M. Jean Bellet, Vice-Président du Conseil d'administration.

Dans cette perspective, l'UPA espère que toutes les organisations représentatives des médecins généralistes français seront présentes autour de la table et que l'entrée en discussion permettra d'éviter toute surenchère préélectorale.

Sans aucun à priori quant aux revendications des médecins, l'UPA souhaite que les parties prenantes prennent bien en considération, les exigences de qualité et de continuité des soins, l'avenir et le renouvellement du corps médical, mais aussi la nécessité de rationaliser les dépenses de santé de manière à ne pas creuser un déficit de l'assurance maladie en 2002.

Enfin, l'UPA rappellera son souhait qu'une profonde réforme du mode de gestion de la protection sociale dans son ensemble soit engagée dès le début de la prochaine législature.